

## Formulaire pour demande d'autorisation d'abattage, taille, élagage, écimage

### Affichage au pilier public

*A remplir par l'administration communale*

Date 13 décembre 2024 au 21 janvier 2025

### Objet de la demande

*A remplir par le demandeur*

Propriétaire	<u>Régie du Croset SA</u>		
Demandeur	<u>Régie du Croset SA</u>		
Adresse	<u>Boulevard de la Forêt 34</u>	Parcelle N°	<u>3128</u>
Type de demande	<input checked="" type="checkbox"/> Abattage	<input type="checkbox"/> Elagage	<input type="checkbox"/> Taille <input type="checkbox"/> Ecimage
Végétation concernée	<input checked="" type="checkbox"/> Arbre isolé	<input type="checkbox"/> Haie	<input type="checkbox"/> Groupe d'arbres / bosquets
Arbre classé	<input type="checkbox"/> Oui → N°	(voir plan de classement des arbres)	
	<input checked="" type="checkbox"/> Non		
Essence(s)	<u>Salix Alba</u>		
Diamètre(s) du tronc	<u>45 cm</u>	Hauteur(s) :	<u>10-15m</u>
Etat sanitaire	<u>mauvais</u>		
Motif de l'abattage / élagage / taille / écimage	<u>Déchirement au niveau du collet de la fausse cépée et chute de 3 troncs sur 6. Danger pour les usagers de la parcelle.</u>		
	<u></u>		
	<u></u>		
	<u></u>		

La demande inclut qu'une personne de notre Direction soit autorisée à inspecter l'objet de la demande sur site

Merci de nous transmettre un croquis, plan ou photo de l'emplacement de l'arbre actuel

Les pages 1 et 2 devront être remplies par le demandeur et la page 3 sera remplie par l'administration communale. La première page et la deuxième page du formulaire ainsi que le plan de situation seront affichés sur le site internet

Le présent formulaire doit être retourné, dûment rempli et signé par le(s) propriétaire(s) ou par l'administrateur pour les PPE (la signature de l'entreprise mandatée pour les travaux n'est pas valable), à la Direction de l'urbanisme et de l'environnement (ci-après DUE), ch. de la Damataire 13, 1009 Pully

### Propriétaire

Prénom \_\_\_\_\_ Nom \_\_\_\_\_  
 Adresse \_\_\_\_\_  
 Téléphone \_\_\_\_\_  
 Adresse e-mail \_\_\_\_\_

### Gérance / Administrateur de la PPE

Prénom Carole Nom Blasco  
 Adresse Régie du Croset SA - Chemin du Croset 7, 1024 Ecublens  
 Téléphone 021 695 22 33  
 Adresse e-mail carole.blasco@regieducroset.ch

### Entreprise mandatée par les travaux

*A remplir obligatoirement pour les demandes d'élagage et d'écimage*

Prénom Honoré Nom Brevet  
 Société Dimensions-paysage SA  
 Adresse Route de Golle 1, 1073 Savigny  
 Téléphone 021 781 12 93  
 Adresse e-mail h.brevet@dimensions-paysage.ch

### Compensation prévue

*A remplir obligatoirement pour les demandes d'abattage*

Nombre d'arbre(s) 1  
 Essence(s) Acer Campestre  
*Se référer à la liste des essences acceptées disponible sur le site internet*  
 Emplacement prévu Dans un rayon de 10m de l'emplacement de l'arbre à abattre

Je souhaite payer la taxe de compensation en lieu et place de la plantation  
**Article 9, alinéa 3.2.9 du règlement sur la protection des arbres et du plan de classement**

Une fois les plantations compensatoires effectuées, la DUE devra être avisée afin de contrôler la conformité des plantations sur place.

Selon l'art. 14 de la Loi sur la protection du patrimoine naturel et paysager (LPrPNP), la demande devra être également publiée dans la feuille des avis officiels (FAO) et les frais de publication seront facturés au demandeur par l'administration communale.

En signant cette demande, le requérant atteste avoir pris connaissance du Règlement sur la protection des arbres et du plan de classement de la Ville de Pully.

Lieu et date

Savigny, 26/11/2024

Signature



dimensions-paysage SA  
 Route de la Golle 1 - CP 54  
 1073 Savigny - Tél. 021 781 12 93  
 info@dimensions-paysage.ch

Tél. +41 21 721 37 00 - due@pully.ch  
 www.pully.ch